L'Etat de droit ce n'est pas l'Etat où tout le monde a tous les droits

écrit par Maxime | 17 janvier 2016

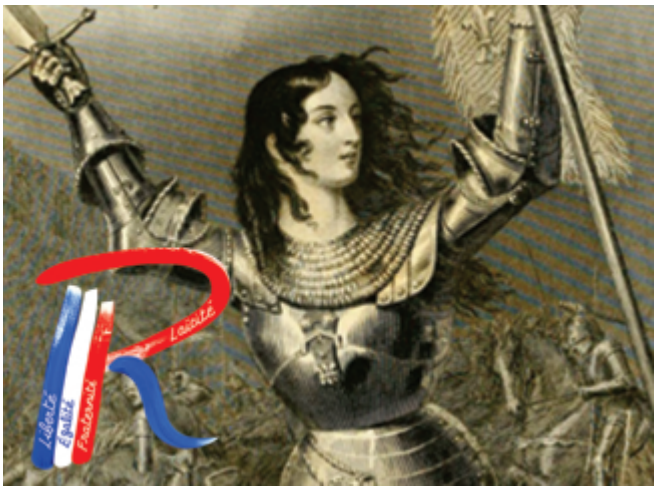

L'extrême-gauche, et cet article du Monde me semble s'inscrire dans cette mouvance, manipule la notion d'Etat de droit (avec une majuscule, car il s'agit de l'Etat au sens politique et juridique du terme) régulièrement.
J'espère au moins que le texte que j'ai rédigé permettra de mettre les points sur les i.
Les gauchistes qui le font ne savent pas ce que c'est, ou font mine de ne pas le savoir.
Ils laissent entendre que l'Etat de droit est celui où tout le monde, sans exclusive, a tous les droits. Cela ne peut exister que dans l'anarchie.

Donc les hommes sont conçus comme interchangeables dans le monde entier, ce qui est leur postulat je crois, ce qui conduit aussi à ne plus accorder d'importance à la citoyenneté, le lien qui rattache une personne à une cité, d'où une idéologie mondialiste qui les rapproche de l'élite cosmopolite.

C'est une posture caricaturale, sans finesse, des

raisonnements du type « La faute au feu? » dont Laurent P n'est délicieusement moqué.
Par exemple, sont opposés arbitrairement l'état de droit et l'état de siège :

http://www.alternatives-internationales.fr/face-aux-migrants–etat-de-droit-ou-etat-de-siege–conversation-avec-bertrand-richard–par-daniele-lochak_fr_art_645_34279.html

« Face aux migrants », l'alternative serait celle-ci :http://www.gisti.org/spip.php?article4394
C'est ridicule (sur l'état de siège

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89tat_de_si%C3%A8ge_%28France%29)…

En réalité, il est légitime de réserver aux nationaux et citoyens certains droits au regard de garanties qu'ils sont censés présenter en raison de leur lien renforcé avec la France. Ils constituent un peuple qui est souverain, avec des intérêts communs, anciennement liés, mais plus on fait de place au droit du sol dans l'attribution de la nationalité, plus on prend le risque d'une communauté nationale incohérente et de l'émergence de problèmes sociaux liés à des différences culturelles parfois insurmontables quand les personnes concernées ne veulent pas s'assimiler.
Cela vaut a fortiori pour l'accueil de gens dont on ne sait à peu près rien, dont on ignore ce qu'ils partagent ou pas avec le peuple français, sa culture, son histoire, quelle fut leur éducation et si'ls acceptent les principes de la République française…